

Budget principal des dépenses, 1983-1984

Si nous sommes prêts à accepter le programme de dépenses dont la progression serait de trois fois supérieure au taux d'inflation selon les données gouvernementales, nous rendons un bien mauvais service à nos électeurs et à l'ensemble de nos concitoyens. Ces prévisions de dépenses sont exagérées, inacceptables et doivent être refusées.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, c'est décidément un jour «gris» pour le Canada aujourd'hui. On vient de nous déballer environ trois kilos de matière «grise» pour nous aider à comprendre ce qu'a voulu dire le ministre des Finances (M. Lalonde) la semaine dernière. Voici ce que ce dernier a déclaré aux Canadiens: «Du calme, parce que je n'ai pas du tout l'intention de vous préciser à quoi serviront les 19 milliards de dollars que nous nous proposons d'emprunter; mais le 22 février, vous verrez le budget des dépenses et vous aurez une bonne idée de ce que le gouvernement compte faire de votre argent».

Il y a quelque chose qui cloche. Sans pouvoir l'étudier en profondeur, nous venons tout de même de constater quel est le budget des dépenses de l'année prochaine. Ou bien le gouvernement ne prévoit rien de neuf à part de relever de quelques points toutes les enveloppes budgétaires, ce sur quoi je reviendrai dans un instant, ou bien le ministre des Finances a induit involontairement en erreur les députés et l'ensemble des Canadiens.

Les documents qui viennent d'être déposés nous laissent fort perplexes. En effet, j'ai bel et bien entendu le ministre des Finances nous affirmer que la hausse des dépenses gouvernementales cette année ne serait pas de 6 p. 100, conformément aux lignes directrices du gouvernement, mais bien de 9.6 p. 100.

Beaucoup de Canadiens âgés s'étonneront que leur pension n'ait augmenté que de 6 p. 100. Bien des mères auraient voulu que la hausse des allocations familiales ne soit pas plafonné à 6 p. 100. Mais peu importe son programme, le gouvernement a décidé d'accroître ses dépenses de 9.6 p. 100.

Nous nous sommes adressés à des fonctionnaires qui devraient connaître les prévisions de dépenses du gouvernement. Ces derniers sont d'avis que le budget principal des dépenses pour 1983 comportera une hausse de 17.4 p. 100. Les arguments spécieux, les écrans de fumée, les miroirs aux alouettes et les tours de magie comptable ne seront pas de trop pour justifier ces deux hypothèses de 9.6 et 17.4 p. 100. Cependant, le document nous porte à croire que le budget principal de dépenses, dans un domaine où le gouvernement dispose de pouvoirs discrétionnaires, comportera une hausse supérieure à 17 p. 100 pour la prochaine année.

Que faut-il conclure d'une pareille attitude du gouvernement par rapport à son programme de restriction? Que nous apprend-elle sur son honnêteté, sa franchise et sa rectitude à l'égard des Canadiens? Le message est différent selon le ministre qui le donne. Quant à savoir si la chose est intentionnelle, c'est aux Canadiens d'en juger.

C'est à se demander si les ministériels ne veulent pas en quelque sorte mettre les Canadiens au défi de se servir de leur imagination. Ces derniers attendaient que le gouvernement leur indique aujourd'hui comment il entend dépenser au cours de la prochaine année l'argent de leurs impôts et celui qu'il aura emprunté. Ils attendaient de voir ce que le gouvernement se propose de faire.

Je constate, non sans intérêt, que celui-ci a abandonné l'art des prévisions. Il a fait tellement d'erreurs au cours des douze derniers mois qu'il ne lui servirait à rien de faire aucune pré-diction d'ici au moins un an. Il n'a tout simplement pas les capacités, le talent ou la technologie nécessaires pour porter un jugement quelconque sur la façon dont pourra évoluer l'économie. C'est pourquoi j'estime que ce budget des dépenses s'avère pratiquement inutile dans les circonstances.

Le budget qui vient d'être déposé aujourd'hui n'aidera aucunement les députés, les Canadiens ou quiconque à comprendre ce que le gouvernement tente de faire, à moins qu'il ait choisi de ne rien faire et cela, nos concitoyens le comprendraient! Nous ne pouvons nous fier aux prévisions sur lesquelles se fonde ce budget, et je voudrais citer un exemple pour le prouver.

Le budget des dépenses pour l'exercice financier qui s'achève, déforme de façon flagrante les faits. J'ai lu non sans intérêt dans un résumé que les dépenses de la CEIC au chapitre de la création directe d'emplois allaient augmenter de 216 millions. Or, les faits indiquent que les dépenses ne se sont pas accrues de 216 millions mais qu'elles sont passées, comme l'a laissé entendre le spécialiste qui a préparé les prévisions du gouvernement, à 482 millions, soit un écart de 125 p. 100. Cela prouve donc non seulement que le budget de l'an dernier comporte une marge d'erreur de 125 p. 100 dans un secteur aussi critique que celui de la création d'emplois, mais que ce poste budgétaire ne sera augmenté que de 21 p. 100 pour la nouvelle année financière.

Que doivent penser les Canadiens de cette contradiction? Alors même que le ministre des Finances a indiqué que le chômage atteindrait des proportions colossales cette année et que le gouvernement s'était fixé comme grande priorité de lutter contre ce phénomène, les dépenses prévues au chapitre de la création d'emplois ne seront majorées que de 21 p. 100. Mais ce n'est pas ainsi que les choses sont présentées dans le budget des dépenses. On dit plutôt que la création d'emplois connaîtra une hausse de 170 p. 100, ce qui paraît très bien. Pourtant, quelques calculs très simples nous montrent que la hausse sera non pas de 170 p. 100 mais bien de 21 p. 100. Voilà ce à quoi le gouvernement s'engage en fait de création réelle d'emplois en 1983.

● (1550)

Tout ce qu'on peut dire, monsieur le Président, rien qu'à partir de cet exemple tout simple—et nous n'avons pas commencé à analyser les prévisions budgétaires qui sont d'une importance essentielle pour la création d'emplois en 1983—est que le gouvernement induit la Chambre en erreur de façon bien spectaculaire.

Mais passons à une autre enveloppe du budget des dépenses. Tout d'abord, nous nous accordons tous à dire que la création d'emplois constitue un objectif important. Nous aimerions que l'on affecte davantage de fonds à cette fin. Or d'après les prévisions budgétaires, la CEIC consacra à la création directe d'emplois 100 millions de dollars de plus que l'année dernière. Nous remarquons également que l'on affectera un certain montant aux subventions versées dans le cadre du Programme d'encouragement du secteur pétrolier. Pas 100 millions, monsieur le Président, mais un milliard et demi de dollars pour les